

Programme de récupérateur d'eau de pluie



Conditions de participation au Programme de récupérateur d'eau de pluie

En s'inscrivant au Programme de récupérateur d'eau de pluie, le participant s'engage à respecter les conditions du programme.

- Résider¹ sur le territoire de la Ville de Terrebonne (apporter votre carte Accès Terrebonne lors de la conférence, si vous y assistez).
- Habiter un immeuble de type résidentiel suivant :
 - maison unifamiliale;
 - maison intergénérationnelle (fournir une lettre d'autorisation du propriétaire);
 - duplex (fournir une lettre d'autorisation du propriétaire);
 - triplex (fournir une lettre d'autorisation du propriétaire);
 - condominium (fournir une lettre d'autorisation du syndicat de condo).
- L'immeuble doit posséder des gouttières (sur la résidence, le cabanon ou le garage).
- Installer le récupérateur sur la propriété visée par la demande.
- Faire un maximum de deux (2) demandes par propriété (compte de taxes). Le premier est à prix réduit et le second est au prix coûtant.
- Installer et utiliser le récupérateur en respectant la réglementation municipale.
- La conférence est facultative (prix spécial si assiste à la conférence).
- Pour avoir droit au remboursement de 10,50 \$, il faut assister à la conférence.
- Les participants qui ne se présenteront pas à la conférence à laquelle ils se sont inscrits auront l'opportunité d'y assister à une autre date, sous réserve de disponibilité. Advenant l'impossibilité d'y assister, le participant recevra le récupérateur d'eau de pluie, mais ne bénéficiera pas du remboursement de 10,50 \$.
- Tous les récupérateurs seront livrés dans un délai de 1 à 4 semaines après la conférence ou, pour un second récupérateur, après le paiement.

Informations supplémentaires :

- Apportez votre carte Accès Terrebonne lors de la conférence.
- Apportez la lettre d'autorisation du propriétaire ou du syndicat de condo lors de la conférence.
- Si vous n'assistez pas à l'une des conférences, nous communiquerons avec vous pour convenir d'un mode de transmission de ces documents.

Vous n'êtes pas disponible aux dates prévues ou celles-ci affichent complet ?

Si vous prévoyez ne pas être disponible lors des conférences prévues, ou si les groupes sont complets, vous pouvez vous inscrire sur la liste d'attente. Advenant un nombre suffisant d'inscriptions, une conférence supplémentaire sera organisée. Nous communiquerons avec vous dès qu'une nouvelle date sera connue.

Vous avez des questions concernant le programme ?

Si vous avez des questions concernant le programme de récupérateur d'eau de pluie, vous pouvez appeler au 450 961-2001, poste 1290.

Les questions qui concernent l'installation, l'usage et l'entretien du récupérateur seront abordées lors de la conférence. Vous trouverez ci-après l'illustration du modèle de récupérateur fourni ainsi que du feuillet de référence qui vous sera remis lors de la conférence.

Feuillelet fourni
avec le
récupérateur
(4 pages)



¹Le programme s'adresse aux propriétaires-occupants et aux locataires d'un immeuble situé à Terrebonne